

Nous accusons la réception d'un petit ouvrage sorti de la Librairie de M. M. J. & O. Crémazie de Québec, "L'ÉLOGE FUNÈBRE de Mgr. CHS. AUGUSTE DE FORBIN-JANSON," prononcé dans la Cathédrale de Nancy, le 28 août 1841, par le R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE, des frères prêcheurs. Il fallait une parole aussi sublime, aussi éloquente que celle de M. Lacordaire, pour redire les faits glorieux de l'existence de l'illustre Evêque de Nancy et de Toul. Nous nous sommes arrêtés plusieurs fois en lisant cet admirable chef-d'œuvre, saisis d'admiration au récit si touchant des différentes phases d'une vie toute entière consacrée au service de Dieu et de l'humanité, d'une vie si belle, si vertueuse, si pleine de générosité et d'abnégation de soi-même. Cette oraison funèbre doit avoir pour nous d'autant plus d'intérêt que nous avons dû conserver tout frais le souvenir des services que ce digne prélat a rendus aux catholiques du Canada dans ses missions au pays; tous se rappellent les sentiments d'affection qu'il portait dans son cœur, pour ses enfants du Canada—comme il nous appelait. Tous ont entendu dans notre cathédrale résonner les éclats de son admirable éloquence, alors qu'il nous consacrait comme Bossuet à son troupeau, "les restes d'une voix qui toubaît et d'une ardeur prête à s'éteindre."

D'ailleurs, n'est-il pas pour nous quelque chose qui doit nous rappeler sans cesse le passage à travers notre pays de cet infatigable et vertueux apôtre. Nous apercevons de notre ville et de toutes les parties de notre District, —le monument de la montagne de Belœil— placé dans ce lieu élevé comme un éclatant témoignage des nobles idées de son fondateur, et de l'attachement qu'il portait au peuple Canadien. Nous recommandons donc à tous la lecture de cette oraison funèbre par le plus grand des orateurs de la Chaire des temps modernes. On peut se la procurer, pour 15 sous à la Librairie de C. P. Leprohon, No. 114, Rue Notre-Dame.

FAITS DIVERS.

Nous nous faisons un devoir et un véritable plaisir de reproduire l'article suivant des *Mélanges Religieux* au sujet des *Dames du Sacré-Cœur* sur le point d'établir une branche de leur Institution en cette ville.

—Puisque nous en sommes sur l'éducation, nous devons nous hâter de jeter un voile sur la partie rembrunie du tableau que nous avons examiné, pour nous occuper d'une autre qui nous paraît présager un avenir beaucoup plus consolant. On ne peut se la dissimuler; l'élan pour l'éducation est maintenant donné, et si d'un côté les mesures législatives sur cette matière importante, ne nous paraissent pas d'un favorable augure, d'un autre les efforts que l'on fait presque partout pour se procurer et s'assurer d'une éducation soignée et surtout morale, ne peuvent manquer de s'accroître encore d'avantage et d'être couronnés d'un plein succès. Nous apprenons donc sans surprise, mais avec une bien douce et bien vive satisfaction, qu'il est question dans ce moment d'engager les Dames du *Sacré-Cœur* à fonder une maison d'éducation de leur Institut, à Montréal. Il paraît que sur la proposition qui leur en a été faite par plusieurs personnes respectables de cette ville, cette proposition a été agréée avec empressement et que l'invitation n'a fait que prévenir leur désir.

Les Dames du *Sacré-Cœur*, comme on sait, ne sont établies à St. Jacques de l'Acadian que depuis à peu près deux ans et déjà elles

y ont eu le succès le plus complet. Elles comptent en ce moment près de soixante pensionnaires et environ cent cinquante externes. Les personnes qui ont visité cet établissement et surtout celles qui ont eu l'avantage d'aller y terminer leur éducation, ne tarissent point sur la perfection de leur système d'enseignement, sur l'ordre admirable qui règne dans cette maison, et le respect général et bien mérité que ces précieuses institutrices savent s'attirer de la part de leurs élèves, par l'aménité de leur caractère et par l'édification de leur conduite. Ce qui prouve d'une manière bien évidente, combien elles sont appréciées, partout où elles sont connues, c'est que la fondation de leur institut qui ne date que de 1800, compte déjà 60 maisons de cet ordre. —*Mél. R.*

MARINE ANGLAISE.—Le gouvernement anglais déploie une activité soutenue dans la tâche qu'il s'est imposée de réorganiser sur un pied formidable les forces maritimes de l'Angleterre. Nous lisons dans le *Morning Post*:

"Les lords-commissaires de l'amirauté se proposent d'envoyer en mer, au commencement du printemps, une escadre de bâtiments d'essai, dans le but de vérifier la force respective des navires. Parmi les bâtiments qui composeront l'escadre et dont on veut connaître au juste les moyens, se trouve le *Canopus*, de 84, vieux vaisseau battu par les Français, et réputé supérieure de sa classe."

D'un autre côté, le *Standard* publie les deux nouvelles qui suivent:

"A Portsmouth, on vient de transporter à bord du *Neptune*, de 120 canons, les allâts et autres objets de matériel. Le *Neptune* est le plus beau trois-ponts de notre marine. Il recevra sans doute incessamment sa commission, et sortira au printemps, pour une croisière d'essai, avec le *Saint Vincent* et le *Trafalgar*.

A Sheerness, le *Howe*, de 120 canons, est complètement terminé. On le retient cependant dans le bassin pour divers changements à faire à sa cabine."

Enfin, on lit dans une autre feuille:

"Bientôt le *Superbe*, de 80 canons, recevra son ordre de service: il sera commandé par le lieutenant Williams Abdy Teller-vie. La frégate à vapeur le *Dragon*, le sloop à vapeur l'*Inflexible* et le *Kingfisher*, de 12, en construction à Pembroke, seront terminés dans le plus bref délai, et ils prendront la mer. Tous les bricks d'essai et la *Tribune* sont à Hamoze. C'est le 30 courant que tous ces bâtiments reprendront la mer."

MALLES D'ANGLETERRE.—On lit dans le *Mercury*, du 13 du courant:

"Nous avons ouï dire que des marchés ont été passés pour le transport des malles anglaises de Boston à Montréal, et que la malle de février doit venir par cette route. Les prix donnés par l'Angleterre aux Etats-Unis pour ce service sont, dit-on, excessivement hauts. Cet arrangement peut être très-avantageux à Montréal et au Haut-Canada, mais Québec est encore négligé et souffrira nécessairement, à moins que les sacs pour cette ville ne viennent par les townships de l'Est, le Kennebec, ou comme à présent, *via* Halifax."

LAC CHAMPLAIN.—On va mettre une ligne de bateaux à vapeur anglais sur ce lac. Les Américains ont maintenant le monopole de son commerce, qui est très-considérable. Les droits perçus au port de Saint-Jean l'année dernière se montent à plus de 100,000 piastres,

NAISSANCES.

A Ste. Geneviève, le 16, la dame de A. Jobin, fér., M. P. P., a mis au monde un fils.

A St. Rémi, le 11 du courant, la Dame du Docteur Dugas a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, vendredi matin, le 4 du courant, Dame Marie-Anne Esther Nelson, épouse de l'hon. H. Guy, écuyer, juge de la cour de circuit de ce district, à l'âge de 30 ans.

A St. Hyacinthe, le 10, à l'âge de 39 ans, Dame Angélique Boutillier, épouse de Eusebe Cartier, écuyer.

A Amherstburg, le 4, des fièvres scarlatines, Dame Angélique Martin, épouse de M. Jean Grenier, à l'âge peu avancé de 22 ans.

A Québec, le 12, M. Joseph-Ange Cauchon, père, à l'âge de 55 ans, après une maladie de 3 ans et 9 mois.

LES INSURGÉS CANADIENS, OU ROMANCE DE 1837-38. ESQUISSE DE MŒURS ET NOUVELLE HISTORIQUE.

L'AUTEUR de l'ouvrage, dont la publication s'annonce sous le titre ci-dessus, ne fait aucune promesse; car il ne veut pas s'attirer les reproches de ses concitoyens en trompant leur attente après leur avoir promis "mer et monde."

Il n'a donc pas recours à l'impression d'un Prospectus: charlatanisme littéraire qui expose l'individu qui s'en rend coupable, à une poursuite pour vouloir obtenir de l'argent sous de fausses prétentions.

L'ouvrage reposera donc sur ses propres mérites; c'est pourquoi la publication s'en fera par feuilletons, afin que ceux qui voudraient bien y souscrire puissent le discontinuer s'ils le jugent à propos. Cette manière de le publier facilitera sa circulation par les malles et autres voies par lesquelles des livraisons ne sauraient parvenir.

Des listes vont être immédiatement mises en circulation pour recueillir les noms des personnes qui désireraient prendre un exemplaire de l'ouvrage, dont le 1er feuilleton paraîtra sous peu. Ces listes seront aussi déposées chez les libraires et dans les salons publics à Montréal et à Québec, ainsi qu'aux bureaux de poste dans les principales campagnes du Bas-Canada.

L'ouvrage sera publié par feuilletons de 16 pages chacun, en 80; et pour le prix de 6d. chacun.

Montréal, 15 février 1845.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de Quatre Piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevons pour ce journal des annonces, avertissements, etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soudard, fér.....	Québec.
L. G. Daval, fér.....	Trois Rivières.
L. V. Sicotte, fér.....	St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, fér. M.P.P.....	Yandreuil.
L. A. Olivier, fér.....	Berthier.
E. G. DeLorimier, fér.....	L'Assomption.
P. L. LeTourneau, fér.....	Rivière Chambly.
Frs. Caron, fér.....	Amherstburg.
H. de Rouville, fér.....	Sorel.
H. F. Marchand, fér.....	St. Jean.
Tancrède Sauvageau, fér.....	Laprairie.
F. X. Valde, fér.....	Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, fér.	D'Eschambault.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

MONTRÉAL.

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON.